

1504 (1^{er} octobre).

Guillaume le Seneschal, soy disant marchant de poulaile et harent, natif du Mesnil-Mauroy près Coustances, condamné à estre batu et fustigé par les carrefours de Paris au cul d'une charrette par l'executeur, aiant un colier de faux lyars au col, banni à toujours du Royaume, ses biens confisqués.

Exécuté le mesme jour et led. le Seneschal mené jusques outre la porte Montmartre par Louis Maulevault, cleric au greffe de la chambre, et Philipès de Puy Reynault, commis de l'huissier de la chambre.

(Sorb., H, 1, 13, n° 173, fol. 163 v°.)